



Séance ordinaire
Mardi 27 septembre
Salle du personnel
18h00

Procès-verbal

Nom	Fonction & titre	Présent	Absent
Mireille Audet	Parent	x	
Ali Nassim Cherfi	Parent	x	
Vincent Darras	Parent	x	
Abdelmoultalib Lachehab El Idrissi	Parent	x	
Sheetal Pathak	Parent	x	
Najia Bouagila	Substitut		
Gaëtan Alexandre Jaume	Substitut		
Karine Lê	Substitut		
Guylaine Larivière	Technicienne en service de garde	x	
Alice Ding	Orthophoniste	x	
Julie Longpré	Enseignante	x	
Émilie Audet	Enseignante	x	
Cynthia Girard-Morin	T.E.S.	x	
Maryz Gariépy	Directrice	x	
À combler	Intervenante communautaire scolaire ICS		
Annie Durocher	Directrice adjointe	x	
Djessira Kourouma	Directrice adjointe	x	

1. Accueil et mot de bienvenue (2 min.)
Première rencontre de l'année. Elle sera présidée par madame Maryz Gariépy jusqu'à la nomination d'un ou une présidente, qui présidera les prochaines rencontres.
Chaque membre se présente.
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum (5 min.)
Quorum
Ouverture à 18h15
Madame Maryz Gariépy propose d'utiliser une partie du budget du CÉ pour offrir un repas à chaque CÉ.
3. Mise en candidature pour l'élection de : (15 min.)
 - 3.1. la présidence (mandat d'un an) : madame Guylaine Larivière propose monsieur Vincent Darras. Accepté à l'unanimité.
 - 3.2. la vice-présidence (mandat d'un an) : madame Mireille Audet se propose. Accepté à l'unanimité.
 - 3.3. la secrétaire (mandat d'un an) : madame Julie Longpré se propose, accepté à l'unanimité.
 - 3.4. le gardien du temps (mandat d'un an) : madame Sheetal Pathak se propose, accepté à l'unanimité.
4. Période de questions du public (3 min.)
Pas de public.
Madame Maryz Gariépy explique qu'il pourrait y avoir des parents qui viennent assister au CÉ. Ils pourraient avoir une question pour nous. Nous ne sommes pas dans l'obligation d'y répondre la journée même. Le sujet pourra être traité lors du prochain CÉ.
Parfois, comme parent, vous pouvez être amenés à être le porte-parole des parents qui auraient des inquiétudes. Ces sujets peuvent être ajoutés à l'ordre du jour si cela concerne l'ensemble des élèves. Sinon, on va les référer à la direction qui pourra répondre à leurs questions.
5. **Adoption** de l'ordre du jour (5 min.)
Madame Mireille Audet propose d'ajouter les activités parascolaires. Monsieur Vincent Darras propose d'ajouter le dégât d'eau survenu à la suite des pluies diluviennes.
Proposé par madame Sheetal Pathak Rés. CE 22/23 - 1
6. **Adoption** du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 (5 min.)
Proposé par monsieur Abdelmoultalib Lachehab El Idrissi
Secondé par madame Sheetal Pathak Rés. CE 22/23 - 2



7. **Information** sur les rôles et responsabilités du CÉ (20 min.)

7.1. Sujets à traiter durant l'année

Voir le document sur les sujets traités durant l'année.

Madame Maryz Gariépy explique qu'il pourrait y avoir une séance extraordinaire ajoutée durant l'année s'il y a un dossier imprévu à traiter.

7.2. ADOPTER et APPROUVER

Madame Maryz Gariépy présente le document expliquant la différence entre les termes adopter et approuver.

Madame Maryz Gariépy informe les nouveaux membres qu'ils devront visionner les capsules d'information pour bien comprendre les rouages du CÉ.

8. **Adoption** des règles de régie interne (art.67) (5 min.)

Madame Maryz Gariépy demande à chacun s'ils ont lu le document.

Deux personnes n'ont pas pu lire le document. On suggère de procéder quand même à l'adoption des règles de régie interne. Le document pourra être modifié et adopté de nouveau lors du prochain CÉ si on devait le modifier.

Madame Maryz Gariépy informe les parents des points importants, par exemple si un parent ou un membre du personnel ne peut être présent.

Elle informe que si un membre ne se présente pas 2 fois de suite, il sera exclu du CÉ.

Vous devriez recevoir l'ordre du jour jusqu'à 2 jours à l'avance.

Proposé par madame Mireille Audet

Secondé par monsieur Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi

Rés. CE 22/23 - 3

9. **Adoption** du calendrier des rencontres pour l'année 2022-2023 (5 min.)

Voir le calendrier des rencontres.

Madame Maryz Gariépy explique qu'elle a fait son calendrier avec le minimum de rencontres possibles.

Madame Maryz Gariépy va demander une préapprobation pour des sorties qui pourraient être planifiées entre deux CÉ pour ne pas faire une réunion seulement pour des sorties.

Certaines sorties pourraient aussi être approuvées par courriel entre deux CÉ.

Proposé par madame Sheetal Pathak

Secondé par monsieur Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi

Rés. CE 22/23 - 4

10. **Information** - Mot de la directrice (10 min.)

10.1. Bilan de la rentrée

On a 70 élèves de moins que l'année dernière. Beaucoup de familles déménagent vers la rive nord ou la rive sud. Il y a autant de classes d'accueil. Il nous reste des locaux de disponibles.

Cela a un impact au niveau du budget de l'école.

Nous avons fait la fête de la rentrée avec les familles. Il y a eu moins de parents que prévu mais c'est sûrement une habitude qui reviendra avec le temps.

Madame Sheetal Pathak mentionne que pour plusieurs familles il est difficile d'assumer les coûts de la rentrée scolaire. Madame Maryz Gariépy indique que les parents peuvent recourir à des programmes d'aide (exemple Bonnemine)

10.2. Formations obligatoires pour les membres du CÉ

Voir plus haut.

10.3. Photo scolaire

La photo scolaire était prévue le 6 octobre mais elle sera reportée au 24 octobre car les classes de 4^e et 6^e année étaient en sortie.

Madame Djessira Kourouma indique que nous recherchons des parents bénévoles pour cette journée.

Madame Maryz Gariépy explique que peu de parents achètent les photos scolaires. Il faudra se questionner de la pertinence de cette prise de photo.



11. **Consultation** du profil de compétences et critères de sélection pour la nomination d'une direction d'établissement (10 min.)
Depuis que nous sommes dans un centre de service scolaire, nous sommes seulement consultés.
Personne n'a de commentaire. Monsieur Vincent Darras signera le document.
12. **Adoption** - Aide aux familles (5 min.)
12.1. Mesure 15012
Madame Maryz Gariépy demande la permission d'utiliser ce budget pour aider des familles qui sont vraiment dans le besoin.
Madame Mireille Audet mentionne que sa fille a réalisé cette année que des amis ne déjeunent pas à la maison et attendent la collation du matin pour manger. Madame Audet le mentionne pour que l'on porte attention aux enfants qui ne déjeunent pas.
Nous sommes en attente des ententes pour recevoir les collations à l'école.
Proposé par monsieur Ali Nassim Cherfi
Secondé par madame Cynthia Girard-Morin Rés. CE 22/23 - 5
13. **Approbation** des sorties scolaires (10 min.)
Madame Gariépy fait approuver toutes les sorties présentées en bloc.
Tout d'abord, madame Gariépy inclus à l'approbation les sorties culturelles qui pourraient se présenter à la dernière minute.
Il y aura le Crosscountry le 6 octobre. Le coût est de 5\$.
Il y aura le camps Tim Horton du 4 au 7 octobre pour les classes de 6^e année.
Il y aura le projet Casse-Noisette qui inclus 4 activités en automne et le spectacle le 13 décembre, pour les groupes 850-851-101-102-103
Il y aura une sortie au Collège Bois-de-Boulogne pour les groupes 850-851-101-102-103.
Proposé par monsieur Ali Nassim Cherfi
Secondé par monsieur Abdelmouttalib Lachehab El Idrissi Rés. CE 22/23 - 6
14. **Approbation** de la tarification des frais SDG et SDD (5 min.)
Voir le tableau présenté par madame Guylaine Larivière.
L'année dernière nous avons déjà approuvé une hausse des tarifs du service de dîner.
(résolution CE 21/22-29)
Les frais de garde pour les élèves réguliers est maintenant fixé à 8,95\$.
Il y a maintenant un tarif pour les frais de garde sporadique avant les classes fixé à 2\$.
Les frais de garde sporadique après les classes sont de 8,90\$. On peut parfois dépanner un parent mais cela doit être exceptionnel.
Il y a des frais de 5\$ pour les chèques sans provision.
Madame Guylaine Larivière présentera les différentes activités prévues pour les journées pédagogiques. Les frais dépendent de l'activité.
Les frais pour un repas oublié sont de 7,20\$.
Les frais de retard après l'heure de fermeture sont de 13,25\$ les 15 minutes.
Les parents sont informés des tarifs lors de l'inscription de leur enfant au service.
Proposé par monsieur Ali Nassim Cherfi
Secondé par madame Mireille Audet Rés. CE 22/23 - 7
15. **Information** - Mot de la technicienne du service de garde (10 min.)
15.1. Clientèle 2022-2023
Il y a 115 élèves inscrits régulièrement au service de garde. Il y a une augmentation par rapport à l'année dernière. Il y a quelques élèves qui viennent 1 ou 2 journées par semaine.
Il y a 39 élèves sporadiques qui viennent à l'heure du dîner et qui ont des subventions particulières.
Il y a 348 élèves dîneurs.
Il y a 17 groupes de dîneurs.



15.2. Fonctionnement à l'heure du dîner

On est revenu au système où les dîneurs mangent avec les dîneurs et les élèves inscrits au service de garde dînent avec leur éducatrice.

Les élèves dîneurs dînent au petit gymnase, au local polyvalent ou au local du service de garde. Les élèves du service de garde dînent dans une classe.

Le ratio d'élèves est différent pour les dîneurs (entre 25 et 28) et celui des élèves du service (20) de garde.

Il y a deux plages de dîner de 45 minutes chacune.

15.3. **Approbation** des activités lors des journées pédagogiques 2022-2023

Il y a une problématique pour avoir des autobus pour les activités.

Madame Guylaine présente les activités prévues pour les journées pédagogiques (voir le tableau).

Le parent a toujours le choix que son enfant participe ou non à l'activité.

Les frais présentés ne comprennent pas le coût du transport puisque les ententes ne sont pas encore conclues.

Proposé par madame Cynthia Girard-Morin

Secondé par monsieur Ali Nassim Cherfi

Rés. CE 22/23 - 8

16. **Information** - Rapport du délégué de parents au Comité régional de parents (5 min.)

Il n'y a pas eu de réunion.

Madame Maryz Gariépy enverra le nom de monsieur Abdelmoultalib Lachehab El Idrissi comme délégué de notre école.

17. Divers

17.1. Activités parascolaires

On n'a pas encore approché de compagnie pour l'instant car il y a un problème de locaux. Présentement la bibliothèque est en rénovation et les autres locaux sont utilisés pour les services de dîner. Les activités doivent être offertes sur l'heure du dîner pour pouvoir l'offrir au plus grand nombre d'élèves.

17.2. Dégât d'eau, pluies diluviennes.

Il y a eu un dégât au mois de juin et un autre récemment.

Le dernier est plus grave que celui de juin. Il faut refaire le bas des murs et tout décontaminer.

Les professionnels ont pu revenir dans leurs locaux mais ce n'est pas l'idéal car les rénovations ne sont pas terminées.

Le problème est généralisé à ville Saint-Laurent.

On essaie de voir si un clapet anti-retour pourrait être installé mais il y a des risques que l'eau s'infilte d'une autre façon.

Les spécialistes viennent et essaient de trouver une solution à long terme.

Les bureaux seront rénovés lorsque la solution sera trouvée.

16. Prochaine rencontre le 29 novembre et levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée 20h20.

Vincent Darras
Présent du CÉ

Maryz Gariépy
Directrice